

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2022

Présents : Laurent THOMAS, Florence POYET TISSOT, Christian VACHEZ, Yves CHARLIOT, Fabien DIARD, Caroline ESPARVIER-CHABRIT, Stéphanie MEUNIER, Philippe TEJEDOR.

Absents excusés : Michèle GIL donne pouvoir à Philippe TÉJÉDOR, Romain DUCHEZ et Jérémy CHARLES donnent pouvoir à Laurent THOMAS.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

Approbation par l'ensemble du conseil.

POINTS TRAVAUX ESPACE LOISIRS

Mr le Maire présente l'organisation de la 2^{ème} tranche de l'espace loisirs. Tous les agrès sont livrés. Les travaux devraient débuter la 2^{ème} quinzaine du mois de mai et se terminer fin juin.

POINTS TRAVAUX CARREFOUR D112

Mr le Maire confirme que les travaux de voirie du carrefour vont débuter d'ici le mois de juin.

DÉLIBÉRATION : AIDE EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ UKRAINE PLAINE DU FOREZ

Mr le Maire présente le projet du pôle finances du CCFE pour une aide exceptionnelle de 32 000 euros correspondant à un effort financier des communes de 0.50 centimes par habitant.

Après délibération le Conseil Municipal approuve cette aide.

GESTION DE PROXIMITÉ POUR LES BIODÉCHETS

Mr le Maire présente le projet de la CCFE qui souhaite développer une gestion de proximité pour les biodéchets. La CCFE prévoit l'installation de 20 sites de compostages partagés par an. (2023-2024)

La commune ne donne pas suite pour l'instant.

TOURS DE GARDES DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Mr le Maire sollicite le Conseil Municipal pour organiser les tours de gardes des élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

COMPTE-RENDU RÉUNION MJC DE BUSSIÈRES

Mr le Maire présente le compte-rendu de la réunion de la MJC de Bussièrès du 4 avril 2022.

La MJC présente un budget déficitaire de 10 000 euros sans les subventions communales. Un calcul de 1,50 euros/h a été établi entre les heures consommées sur 2020/2021 et celles estimées sur 2021-2022. Chaque commune est d'accord pour établir un forfait individuel pour l'accueil de loisirs les mercredis. La commune de Mizérieux versera un forfait de 1 094,09 euros pour 2021-2022.

Une convention de participation sera établie par la MJC de Bussièrès et réévaluée l'année prochaine.

DIVERS-COURRIERS

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal :

Est informé de la proposition de Caroline Esparvier-Chabrit sur l'organisation d'une nouvelle journée jeux le samedi 23 novembre 2022 à la salle du Chevalard.

L'association du Sou des écoles invite Mr le Maire et les membres du Conseil Municipal à la fête de l'école samedi 2 juillet 2022.

Suite au décès de Madame Charlotte ARAUJO, (née DUMAS) la famille adresse à la commune ses sincères remerciements pour son geste de sympathie.

Le Conseil Municipal refuse à nouveau l'attribution d'une subvention à l'association « les drôles de dames ».

Valide un atelier « découverte de la sophrologie » animé par Yann Dambo et Fanny Perilli, pour les enfants de la commune le mercredi 18 mai 2022 de 14 h 30 à 17 h 30 à la salle du Chevalard.

